



CLUB DE VOL LIBRE de la vallée d'Auzat et du Vicdessos

N° affiliation : 02698

Mairie d'Auzat 09220 AUZAT

<http://volarem-ariège.fr>

Président : Jacques SEGUELAS

Rue de la Garge à SEM

09220 VAL DE SOS

port.: 06-75-95-19-94

e-mail : jacques.seguelas@orange.fr

Secrétaire : Manuel MARQUEZ

Trésorier : Michel ARAN

le 16 décembre 2024

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU CLUB

TABLE DES MATIÈRES

.....	1
Année 2024.....	2
Compte rendu financier.....	2
Frais fixes.....	2
Activité.....	2
Formation.....	2
L'entretien des sites.....	2
Site Internet.....	2
Année 2025.....	3
Vie du Club.....	3
Activité Biplane.....	3
Groupe gestion des activités.....	3
Subventions assurées par le club Volarem :.....	4
Les sites.....	4
Trésorerie.....	5
Informations diverses.....	5

15 Volarem assistaient à cette réunion annuelle qui s'est tenue le dimanche 15 décembre 2024 à Auzat et 8 étaient représentés par procuration. Parmi nous de nouveaux visages

Année 2024

Le président et le trésorier présentent le compte-rendu moral et financier de l'année 2024.

Compte rendu financier

Pas de dépenses particulières cette année. Le bilan reste équilibré par rapport à 2023

Frais fixes

- location annuelle à l'ONF de ses terrains
- entretien sites
- bancaires

Détail des subventions:

- commune d'Auzat : 500€

Activité

- Seulement 4 vols biplace ont été effectués cette année pour diverses raisons.
- 1 sortie club a eu lieu : Quelques Volarems ont pu ainsi découvrir de nouveaux sites en Catalogne.

Formation

- Léa a eu son brevet d'accompagnatrice de club et sa qualif QBI
- Une journée « pliage secours » avec repas a été organisée au mois de janvier.
- Une journée conviviale a été organisée en Octobre : rencontre entre pilotes, vols et PA suivis d'un repas

L'entretien des sites

- Déco d'Esqueras : désherbage habituel
- Déco d'Orus : désherbage habituel
- Sentier d'Esplas Pas d'intervention..
- Déco du Risoul: Pas d'intervention..
- La balise météo doit être remise en état (démontée en novembre)

Le club a participé à la journée ricordate. Une dizaine de pilotes étaient présents. 6 d'entre eux ont déployé un drapeau au-dessus de Vicedessos.

Site Internet

Un petit mot sur notre site internet : volarem-ariege.fr

Manu a fait quelques modifications en incluant de nouvelles rubriques et un calendrier d'évènement. Si vous avez des difficultés pour vous connecter n'hésitez pas à le contacter.

Un calendrier d'évènements est visible à cette adresse : <https://volarem-ariege.fr/evenements/>

Une nouvelle rubrique Incidents de vol concernant la sécurité a été rajouté :

<https://volarem-ariege.fr/categorie/securite/incidents-vol/>. Manu a fourni un tuto pour enregistrer vos Retex (Retour d'Expérience) : <https://volarem-ariege.fr/declarer-un-incident-de-vol/>

Cette rubrique nous permet de relater des expériences de vols (incidents, accidents ou évènement à risque). Les informations contenues dans cette rubrique peuvent aider à ne pas reproduire les mêmes actions et inciter à la prudence. De plus, certaines informations peuvent contenir des indications importantes pour les risques potentiels de nos sites.

Nous avons eu un partage assez actif sur l'utilisation du Whatsapp. Une demande de groupe spécifique vol a été faite ainsi que la possibilité d'un groupe « appel à voler » regroupant plusieurs clubs locaux doit être étudiée. Le groupe général Volarem reste actif pour des discussions ouvertes. Le site Volarem doit rester l'endroit où l'on partage les expériences de vol, les conseils pratiques (technique de vol, nouveaux sites, sécurité...).

Une carte « Sites et vaches de sécurité » est en cours d'établissement pour nous indiquer les différents atterrissages de secours autour de nos vols montagne : <https://volarem-ariege.fr/categorie/les-sites/>

Après démission du bureau, il est procédé à l'élection du nouveau bureau.

A l'unanimité le bureau sortant est reconduit.

Président Jacques SEGUELAS
Trésorier Michel ARAN
Secrétaire Manuel MARQUEZ

Année 2025

Vie du Club

Il a été décidé de gérer les inscriptions au club ainsi que les licences via le site de la fédération. La demande de clé sera supprimée, il suffira d'indiquer le club Volarem Tant que Poured lors de la prise de licence.

La cotisation club est maintenue à 20€.

La demande de subvention à la Mairie d'Auzat sera renouvelée pour un montant de 500 €.

Quelques volants licenciés dans des clubs voisins ont décidé de nous rejoindre comme adhérents non licenciés Volarem. C'est avec plaisir que nous les accueillons.

Activité Biplace

Vue les contraintes de l'activité biplace (difficulté d'organiser des journées Bi, principalement en raison de la météo, ainsi que le coup de l'entretien du matériel, il a été décidé de revendre les 2 Bi du club et de supprimer l'aide qui permet de combler la différence de prix entre la licence biplaceur et la licence solo. Si une journée découverte est organisée, il a été admis que les pilotes Bi du club qui possèdent un matériel viennent avec leur équipement. Les frais liés à cette participation seront pris en charge par le club.

Dans le cas des journées découverte, un bulletin d'inscription sera émis (Manu) pour obtenir une inscription sur le site Volarem. Un pilote Bi devra gérer la liste des inscrits ainsi que la présence des pilotes sur place (suivant le nombre il faudra aussi assurer les navettes).

*Le tarif est de 50€ pour un bi

Groupe gestion des activités

Le groupe de gestion des activités du club est maintenu : Calendrier des sorties journalières ou WE, objectif de vols, des journées biplaces, du nettoyage des sites, de la relation avec les autres clubs de la région.

Ce groupe comprend : Alain, Michel, Eric, Christelle, Léa, Manu et Le Sim.

Subventions assurées par le club Volarem

Il a été décidé que le club assurera une participation financière pour les formations FFVL :

- Voler mieux
- Animateur Club
- Accompagnateur Club
- Formation progression
- Formation Bi
- Passage des brevets (BP ou BPC)
- Recyclage Biplace

Le montant global pour l'année sera de 800€. Le club participera à hauteur de 40% du reste à payer (dans le cas où il y aurait une autre subvention), avec un maximum de 100€ par bénéficiaire. Pensez à garder les factures.

Important : la subvention formation n'est valable que pour les licenciés Volarem.

Sorties club

Il s'agit de sorties organisées pour des groupes d'un minimum de 3 Volarems et nécessitant des véhicules pour voyager sur des sites non locaux.

Il est prévu un budget total de 700€ pour un maximum de 2 sorties dans l'année. Il sera délivré un maximum de 350€ par sorties et un maximum de 50€ par participants (donc limitation à 7 participants. Si la sortie implique plus de 7 volants, le montant de la participation individuelle sera de 350€ / N) Manu et Michel se chargeront de gérer ces sorties.

Important : la subvention n'est valable que pour les licenciés Volarem. Cela n'interdit pas aux adhérents non licenciés Volarem de participer aux sorties. Vu la limitation du budget, nous sommes obligés (comme la plupart des clubs) de limiter la distribution des subventions. Il est donc fortement conseillé de covoiturer.

Journée pliage secours

Elle est prévue en janvier, la date reste à fixer.

Formation météo

Il a été proposé d'organiser une cession de formation à la météo liée au parapente. Lecture et interprétation des différents sites et modèles météo. Il faudrait donc trouver un spécialiste qui accepte d'assurer cette formation. Cette personne peut être bénévole, s'il s'agit d'un professionnel (moniteur) une participation financière du club sera prévue.

La formation pourra se faire en présentiel mais une formation de webinar semble préférable. Eric se propose de trouver un intervenant (le nom de Vincent Malan a aussi été évoqué pour trouver un intervenant, il n'était pas présent donc il devra confirmer). Alain se propose de gérer la téléconférence (Teams ou autre plateforme).

Une liste de participants devra être établie pour cette cession, un appel à participer sera communiqué lorsque l'on aura un formateur.

Les sites

Décollage d'Esplas : La balise a été démontée. La girouette doit être réparée et la batterie remplacée. Michel se charge de ces opérations.

Chemin d'accès : une journée de travail serait nécessaire pour le remettre en état notamment dans la partie haute où il est en dévers. Nous prévoyons cela au début du printemps avant que l'herbe ne repousse.

Ce décollage est référencé FFVL et donc doit être équipé d'une manche à air ou de flammèches et avoir un accès propre.

Cette opération se fera en fonction de la météo. C'est un travail assez pénible, plus on sera mieux ce sera !

- **Décollage Orus :** Prévoir un nettoyage du chemin en fonction des dégâts causés par l'hiver, et une coupe d'herbe et de fougère en octobre avec un bon ratissage.

- **Décollage Esquerus :** seulement une ou deux coupes d'herbe plus ratissage avant l'été.

- **Décollage du Risoul :** pas de gros travaux seulement une coupe d'herbe avant l'été.

Tous ces travaux seront pilotés par le groupe d'animation du club.

Les laisser passer pour la piste menant au décollage d'Esquerus et celle menant au fond de la vallée de Soulcem seront redemandés à l'ONF.

Il est toujours possible d'utiliser en cas de problème la « vache » de la Hune à Goulhier : une flammèche y a été installée par Michel et Luc. ATTENTION cela n'est pas un atterro officiel, il faut donc faire attention et respecter animaux, clôture et herbe (éviter de se poser en juin/juillet quand l'herbe est haute avant le fauchage).

Utilisation de l'atterro d'hiver de Vicdessos: Avant de monter au décollage, s'assurer qu'il n'y a pas de clôture et d'animaux. ATTENTION ce terrain n'a rien d'officiel.

Trésorerie

- Participation aux sorties club
- Participation aux formations
- Participation aux frais d'entretien des sites (matériel et essence pour ceux qui viennent de loin)
- Frais location mini bus (carburant)

Informations diverses

En raison du coût élevé des frais bancaires nous transférerons notre compte dans un autre organisme où les frais de tenue de compte sont moins chers. L'association fermera son compte à la banque postale pour ouvrir un compte en ligne. Le bureau se chargera de sélectionner l'établissement bancaire le mieux adapté. Le président et le trésorier auront accès au compte et il est possible de rajouter une autre personne (secrétaire ou autre).

Bien sûr nous vous tiendrons au courant sur toutes les informations et rendez vous et n'oubliez pas de consulter et de faire vivre notre site internet.

A très bientôt

Le bureau des Volarem.

